

DÉLIBÉRATION N° CA 17-27 DU 5 OCTOBRE 2017

relative à l'élection du président de la commission des finances

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu l'article R 213-33-IV du code de l'environnement,

Vu l'article 2 du règlement intérieur adopté par délibération n°CA-14-13 du 4 septembre 2014 et modifié par délibération n° CA 16-06 du 11 mars 2016,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 5 octobre 2017,

DÉLIBÈRE

Article 1

Le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France est élu président de la commission des finances.

Article 2

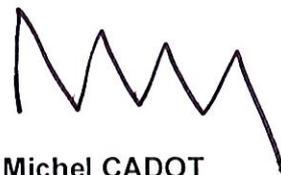
La présente délibération entre en vigueur à la date d'installation de l'intéressé qui sera fixée par le directeur général des finances publiques.

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence
de l'eau Seine-Normandie**



Patricia BLANC

**Le Président
du conseil d'administration**



Michel CADOT